

COMMUNIQUE DE PRESSE

Soins de suite et de réadaptation : la préparation du pôle pédiatrique unique se poursuit en Cerdagne

Dans le cadre réglementaire, l'Agence régionale de santé vient de renouveler à titre transitoire l'autorisation de soins de la SARL « Les Tout Petits », installée à Bourg Madame. Cet établissement de soins de suite et de réadaptation pédiatriques est notamment spécialisé dans la rééducation des maladies respiratoires et la prise en charge d'affections nutritionnelles chez des enfants de moins de 6 ans. Il accueille également des enfants de plus de 6 ans en hospitalisation complète ou partielle.

A court terme, cette prolongation d'activités garantit la continuité des soins auprès des enfants et de leurs familles. Sous l'égide de l'ARS, cette période transitoire permettra de finaliser dans les meilleures conditions la création du pôle pédiatrique unique pour le territoire des Pyrénées-Orientales, prévu dans le cadre du Schéma régional d'organisation des soins.

En cours de constitution, ce pôle pédiatrique unique fédérera les activités actuelles des deux établissements du plateau cerdan : la SARL « Les Tout Petits » et l'Établissement privé d'intérêt collectif « La Perle Cerdane », géré par l'ALEFPA (Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie). L'ensemble des acteurs se sont engagés dans la mise en œuvre de ce regroupement, dont les conditions sont en cours de finalisation, avec l'accompagnement de l'ARS.

A terme, les enfants et leurs familles seront accueillis sur un même site à Osséja en Cerdagne. Un nouveau bâtiment va être construit pour y regrouper l'ensemble des activités de soins de suite et de réadaptation. La première pierre sera posée le 11 Juin prochain, en présence de Mme Ségolène Neuville, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, auprès de la ministre des Affaires Sociales et de la Santé.